

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-sections-Occitanie-et-Nouvelle-Aquitaine-en-action-a-Toulouse.html>



# Les sections Occitanie et Nouvelle Aquitaine en action à Toulouse

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 9 avril 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Les sections régionales Occitanie et Nouvelle-Aquitaine du Snetap-FSU** ont manifesté mardi 9 avril devant et dans l'amphi de l'ENSFEA à Toulouse-Auzeville, alors que s'ouvrait la session de formation de lancement du nouveau bac STAV.

Les militant.es du Snetap-FSU protestaient contre les réformes du Bac technologique « STAV », contre la suppression des seuils, contre la baisse des dotations horaires...

Le Ministère organisait le 9 avril 2019 une session de formation sur le nouveau STAV. Animée par la [DGER](#) et les inspecteurs-trices, elle rassemblait les proviseurs adjoint.e.s et les coordonnateurs-trices de filières des [régions](#) Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Les participant.es ont été accueilli.es par une distribution de tracts. Puis le Snetap-FSU, avec la [CGT](#)-Agri et [FO](#) se sont invités dans l'amphi pour expliquer les raisons de leur action.

Après s'être retirés, les [OS](#) se sont réunies en Assemblée Générale et ont décidé d'intervenir à nouveau pour perturber la session et porter des questions concrètes à la représentante de la DGER. Sur la tribune elles ont simulé une classe non dédoublée.

### **Parmi les questions posées à la DGER :**

- Comment recruter des élèves quand on détériore les conditions d'accueil et d'enseignement ?
- Comment accompagner les élèves en difficultés dans un contexte de diminution de moyens ?
- Comment préparer au Grand Oral ? (Combien d'heures ?)
- Comment assurer la sécurité des élèves si les seuils de dédoublements ne sont plus respectés ?
- Comment compenser la perte horaire dans certaines disciplines ?
- Comment assurer l'égalité des élèves sur tout le territoire quand les directions locales devront gérer la pénurie ?
- Comment valoriser les 5 semaines de stage en milieu professionnel ?
- Quelle est l'espérance de vie de l'Enseignement Agricole Publique ?

La représentante de la DGER a signifié que de par sa fonction technique, elle ne pouvait pas répondre à nos questions. Elle a assuré les transmettre à la DGER.

Des applaudissements de la salle ont nourri notre interpellation.

**Non à cette fausse autonomie, porteuse d'inégalités sociales, territoriales et de tensions dans les lycées !**

**Non aux restrictions budgétaires et aux suppressions d'emplois dans l'Enseignement Agricole Publique**

**Pour une autre réforme de la filière générale et technologique, pour le maintien des seuils impératifs, pour un collectif budgétaire.**